

Plus de questions, au vu des incertitudes sur notre organisation, que de réponses

La DG a convoqué un nouveau GT du Comité Technique de la CCRF le 17 juin avec comme points à l'ordre du jour : la transformation de la DGCCRF, l'accueil des agents des pôles 3^E, la dématérialisation de certains actes de la gestion « RH ».

En préambule, SOLIDAIRES CCRF & SCL a déclaré que nous souhaitons que les termes « ressources humaines » soient remplacés par un autre vocable car nous sommes des personnes humaines et pas de simples ressources, pas des objets, pas des matériels.

De plus, nous avons souligné la prématurité de l'étude des points portant sur le plan de transformation de la DGCCRF. En effet, deux décisions cruciales et incontournables qui impacteront fortement le devenir de la DGCCRF sont inconnues à ce stade :

- la conclusion de la mission portant sur les contrôles relatifs à la sécurité sanitaire des aliments,
- les conséquences de la réorganisation des DDI, découlant de la circulaire du 1^{er} Ministre du 12 juin 2019.

A propos de la mission inter-inspection sur la sécurité sanitaire des aliments, SOLIDAIRES s'interroge sur les conclusions qui pourraient en être tirées et se demande si cette activité sera encore exercée par la DGCCRF. À défaut cela bousculerait totalement le schéma proposé à ce jour.

La DG nous a indiqué avoir été entendue par la mission inter-inspection le 5 juin et que la position qu'elle a défendue à cette occasion est la suivante : il est inutile de réorganiser les services, puisque les DDPP-DDCSPP regroupent déjà toutes les compétences (DGCCRF et DGAL) sous l'autorité d'un chef commun. Elle a toutefois concédé qu'une structure de gouvernance pourrait être nécessaire au niveau national.

SOLIDAIRES a alors interrogé la DG sur ce qu'elle entendait par « gouvernance », cette dernière serait-elle là uniquement en cas de crise ou pour la gestion courante de la sécurité sanitaire ?

Pour SOLIDAIRES avoir une « gouvernance » qui ne traiterait que des aspects alimentaires serait une pure erreur. Le problème des crises c'est qu'elles ont presque toujours une cause économique et exclure cet aspect serait une erreur qui verrait cette « police alimentaire » ainsi privée de tout un pan d'activités de contrôle. En outre, il ne faut pas négliger le contenant de l'aliment, qu'en serait-il des contrôles portant sur les matériaux au contact des denrées alimentaires ?

Pour l'administration, les crises ne sont pas dues uniquement à des questions mercantiles, elles peuvent aussi être liées à des erreurs. La DG a précisé qu'elle reste surtout vigilante sur le fait qu'il ne faut pas séparer la qualité de la sécurité.

En fin de compte, les problématiques soulevées par la DGAL et la DGCCRF portent principalement sur les contrôles de 1^{er} niveau, ainsi que sur la pression de contrôle (leurs nombre et fréquence), qui ne sont pas satisfaisants à l'heure actuelle.

Pour SOLIDAIRES c'est clair, la question a été tranchée, l'externalisation des contrôles de remise directe a déjà été décidée en hauts lieux ! Alors qu'il suffirait tout simplement d'augmenter les effectifs pour résoudre le problème ! L'heure est donc bien à la réduction des dépenses et à l'externalisation des missions. Autre conséquence de la position de la DG : les structures issues de la RéATE (DIRECCTE et DD-CS-PP) sont considérées comme les plus efficaces, et doivent être préservées. Inutile de dire que ce constat est loin d'être partagé par les personnels CCRF !

La circulaire du 1^{er} Ministre du 5 juin dernier relative à la transformation des administrations centrales prône la suppression des agences dont la taille n'excède pas 100 ETP. Dans cette logique, la création d'une nouvelle agence avec un nombre restreint d'agents serait contraire au respect de cette circulaire. Si une bonne part des agents effectuant des contrôles dans le secteur alimentaire devait être détachée dans ce contexte nous sommes en droit de nous questionner sur la viabilité d'une DGCCRF qui ne serait composée alors que d'environ 1300 agents enquêteurs...

De plus, la circulaire du 12 juin sur la mise en œuvre de la réforme territoriale nous interpelle également : celle-ci prône l'éclatement des missions de Cohésion Sociale, avec d'une part, le transfert de missions Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale à l'Éducation Nationale, et d'autre part le regroupement des compétences en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion des DDCS/DDCSPP avec les UD Travail. Sans oublier le transfert vers les fédérations sportives des CTS et la création de l'agence du sport. Pour SOLIDAIRES il est donc également urgent de s'interroger sur le devenir des DDPP dans ce schéma territorial... et ce d'autant plus si la partie sécurité alimentaire était déléguée à une agence.

Ont ensuite été abordés les 14 chantiers du plan stratégique

SOLIDAIRES a tout d'abord souhaité savoir comment avaient été sélectionnés les départements associés aux travaux conduits par la centrale car dans certaines DD, le nombre d'agents est très faible et leur ajouter un travail supplémentaire paraît déraisonnable. L'administration a répondu que les DD étaient volontaires, ce qu'il faut comprendre comme le fait que les chefs de services sont volontaires. On n'en doutait pas ... mais il est regrettable que les agents n'aient pas été associés à cette décision !

- **Accueil du public :** un préfigurateur va être nommé pour la mise en place de la structure. SOLIDAIRES a demandé à ce que cette création soit abordée au Comité Technique Personnels et Missions de la DGCCRF notamment sur les questions de gestion.
- **Rapprochement de départements préconisé par l'administration,** la DG a déclaré qu'il n'existait pas de cartographie à l'heure actuelle et que cela devait se faire au niveau local car la réorganisation impactera les agents ; la vraie question est de savoir quel service sera rendu sur les territoires. Si SOLIDAIRES est ravie d'entendre que l'administration prend en compte le sort des agents, nous sommes surpris de la réponse de la DG sur l'absence de cartographie puisqu'un document communiqué aux Préfets présente des propositions de rapprochement !

SOLIDAIRES a demandé si cette réorganisation concernerait uniquement les petits départements. L'administration a répondu qu'afin de constituer des équipes d'une taille suffisante, des rapprochements entre « petits », « moyens », voir « gros », départements pouvaient également être envisagés. Les équipes seraient alors composées de collègues spécialisés et d'autres plus polyvalents. La problématique de la polyvalence en tant que risque psycho-social continuera donc de se poser pour des collègues.

Dans cette proposition de réorganisation, SOLIDAIRES est assez surpris d'entendre que les agents sont pris en compte, quand dans le même temps, les rapprochements proposés impacteront lourdement la qualité de vie au travail des collègues. Ces derniers n'auront pas d'autres choix que de sillonner les routes de la nouvelle entité ainsi créée, augmentant alors les risques routiers. L'administration déclare d'ailleurs, que les déplacements des agents seront systématiques dans le cadre de ces rapprochements. Quel cynisme quand dans le même temps pour tout déplacement, les hauts fonctionnaires ne font que changer de bureaux ou de station de métro !

- **Sur le chantier « communiquer davantage »**, SOLIDAIRES a alerté la DG sur les conséquences d'une communication pas bien préparée. Dernier fait en date, le communiqué sur l'affaire SFAM, qui a engendré l'arrivée d'une multitude de mails (+ de 400) et de courriers à la DD abritant le siège social de la société, à la grande surprise et au mécontentement légitime des agents et du directeur départemental concernés qui n'ont pas été informés en amont. SOLIDAIRES souhaiterait être associé à ce chantier afin de prévenir certaines situations qui pourraient avoir des répercussions sur les conditions de travail des collègues.
- **Sur le chantier « fluidifier les liens entre les entités »**, et en réponse à notre proposition de laisser plus d'initiatives aux agents dans les départements, la DG a répondu que c'était une des premières réflexions effectuée par le cabinet « Ernst et Young » lors de leur mission de conseil. Nous avons alors fait remarquer à l'administration que cela lui aurait coûté moins cher si elle nous écoutait car nous le répétons depuis de très nombreuses années !

Enfin, concernant l'accueil des agents du pôle 3^E, la DG nous a demandé ce que l'on pensait du fait d'accueillir des agents dont les postes sont supprimés dans des départements où des mutations seront plus longues à obtenir pour les agents CCRF. Même si cette proposition nous inquiète pour les collègues CCRF concernés, il était compliqué de refuser cette demande, par solidarité envers les collègues de la DGE se retrouvant sans poste...

La DG se veut rassurante, et veut nous endormir, sur son plan de transformation en évitant d'aborder les détails qui risqueraient de fâcher. Ne soyons pas dupes et n'ayons pas peur d'affirmer nos revendications :

- **NON aux privatisations et aux suppressions de missions socialement et économiquement utiles,**
- **OUI à la défense d'un service public de la DGCCRF efficace, exercé par des fonctionnaires et présent dans tous les départements !**

NB :

- Faute de temps l'ensemble des points n'ont pu être abordés, ils seront discutés lors du prochain Gt programmé pour le 3 juillet prochain.

- SOLIDAIRES CCRF & SCL sera entendu mardi 25 juin au matin par les Inspecteurs Généraux en charge de la mission concernant la sécurité sanitaire des aliments.